

# LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

## "PAPA NOSTER MORTUUS EST"

Le monde catholique, affligé et consterné, pleure en ce moment la perte de son illustre chef, Sa Sainteté le Pape Benoît XV, qu'une maladie traîtresse et brutale, la pneumonie grippale, fatale à tant de robustes constitutions, a, en trois jours à peine, brusquement terrassé et immobilisé dans la tombe malgré tous les efforts des médecins les plus renommés pour arracher à l'étreinte mortelle cette précieuse vie.

De tous les points de l'univers, au milieu du douloureux émoi causé par la brusque disparition de ce grand pontife, qui tenait une place de tout premier rang parmi les personnages les plus en vedette de notre temps, s'est élevé comme un vaste concert de louanges à la mémoire du pape défunt, en qui l'on s'accorde à reconnaître et à proclamer le grand ami de l'humanité, et qui, en effet, aux heures critiques de bouleversement mondial et de tueries effrénées, s'est appliqué sans relâche à pacifier les esprits, à réconcilier les peuples, à adoucir les souffrances, à panser les plaies, à conjurer ou à prévenir les conflits, sources et causes de tant de catastrophes, à offrir une solution aux problèmes les plus compliqués, prêchant partout et constamment, à l'instar du Divin Maître, la vérité, la justice et la charité, qu'il ne faut jamais perdre de vue dans le règlement de toutes les difficultés sociales, civiles et religieuses, qui mettent aux prises les hommes ou les nations et qui aboutissent parfois à des désordres et au chaos inextricable.

Le règne de Benoît XV, si court qu'en somme il a été, aura été l'un des plus féconds en oeuvres bienfaisantes et fructueuses pour l'Eglise et pour le genre humain. Toute la chrétienté a bien raison de verser des larmes, au milieu de ses prières, sur la tombe de l'illustre pape Benoît XV, qui par sa science, sa bonté et ses vertus, a tant contribué à illustrer, à faire briller, respecter et vénérer la personne et le trône des successeurs de Pierre.

TRIBUNE LIBRE

## Les griefs d'une compagnie industrielle américaine établie depuis 1920 à Rimouski

LE GERANT DE LA RIMOUSKI LUMBER RECLAME UN TRAITEMENT DE JUSTICE POUR SA COMPAGNIE

LE BIEN QU'ELLE A FAIT ET QUELLE EST APPELEE A FAIRE DANS LA VILLE ET LA REGION DE RIMOUSKI

Il y a peut-être un assez petit nombre de contribuables et hommes d'affaires de cette ville qui ont été en contact avec la plus récente compagnie établie à Rimouski, "La Rimouski Lumber Company, Limited", et il est, par conséquent impossible, à la plupart d'apprécier la position difficile dans laquelle se trouve cette compagnie, cherchant à faire un commerce légitime et ayant continuellement à combattre un esprit antagoniste, esprit encouragé par ceux qui n'ont pas à coter le progrès de notre ville et qui pensent plutôt à leur propre bourse qu'au bien public.

La Rimouski Lumber Company, Limited, a pratiquement choisi la ville de Rimouski comme sa place natale; elle a commencé ses affaires au mois de Mai 1920, au début d'une période de dépression générale dans les affaires époque où, pour lancer une nouvelle entreprise, il fallait plus de foi, de courage et d'espérance, que de raisonnement. Elle a acheté les propriétés qu'exploitaient autrefois La Cie Industrielle, ayant acquis ces propriétés de notre maire le Dr L. J. Moreault.

Bien que cette compagnie ne fut aucunement connue sur le marché, elle a cependant commencé presque immédiatement à faire des affaires tangibles et elle a obtenu des commandes pour la préparation du bois, en si grand nombre, qu'elle a été obligée de faire marcher son moulin jour et nuit, pendant au moins six mois, ce qui a donné de l'ouvrage à une trentaine d'hommes, lesquels ont reçu les plus gros salaires qui se soient jamais payés à Rimouski, et ces salaires mêmes ont fait circuler une trentaine de mille piastres au moins, le tout au bénéfice des marchands et autres commerçants de cette ville, et dû à notre industrie. C'était donc un bien réel qui se faisait à Rimouski, mais déjà le grondement des jaloux s'était fait entendre et ceux qui aiment à se salir de boue ont commencé à en jeter; et on a même fait circuler des rumeurs qui auraient pu avoir un effet désastreux pour une compagnie moins forte que la nôtre.

Avant l'arrivée à Rimouski de cette compagnie financée par des capitalistes américains, non pas de soi-disants capitalistes, mais de ceux qui sont très bien connus et hautement appréciés sur le "Wall Street" à New-York, nous avions entendu dire qu'il était impossible pour une industrie quelconque de réussir à Rimouski, parce qu'il manquait parmi nous l'esprit d'encouragement et de générosité, chose qui n'est pas tout à fait essentielle pour le succès d'une entreprise, mais qui démontre quand même l'enthousiasme et l'approbation que doivent toujours témoigner les citoyens d'une ville à ceux qui ont le courage de s'établir parmi eux pour fonder une industrie, et qui aident en si forte mesure au progrès et à l'avancement. Nous sommes forcés d'avouer que l'on ne nous avait pas trompé, et la première pensée que

nous avons rencontrée, circulant sur notre compte, était que nous venions parmi vous plutôt pour vous enlever vos biens que pour contribuer à leur développement et à leur accroissement.

A l'automne de 1920, les cultivateurs des paroisses environnantes ne recevaient pour leurs produits forestiers qu'un bien bas prix, qui leur payait à peine le coût de leur travail. Notre Compagnie s'est mise à acheter ces produits et en a augmenté le prix de 50 à 100 pour cent. Les dormants sont montés de 50 sous à \$1.00, et le bois de sciage de \$15.00 à \$34.00, et si nous calculons la quantité de dormants produits qui était, pour la saison 1920-21, d'environ 150,000 morceaux,—la plus grande quantité de dormants qui se soit jamais obtenue dans cette région—sur cet article seul, les cultivateurs ont touché pas moins de \$50,000.00 de plus que ce qu'ils auraient reçu sans cette Compagnie.

Le fait même que la Rimouski Lumber achetait sans limites et PAYAIT promptement, sur livraison de chaque voyage, a eu pour résultat qu'il n'y eut pas un homme sans travail dans cette région, pas une famille sans pain, et les marchands de Rimouski ont fait des affaires d'or comme ils n'en avaient faites depuis plusieurs années. Cette Compagnie n'était-elle pas alors une source de bien ?

La tranquillité des affaires en général dans le monde entier au cours de l'année qui vient de s'écouler, cause de la fermeture de milliers de manufactures aux Etats-Unis et au Canada, mettant au moins dix millions d'hommes sans travail dans l'Amérique, dont environ 800,000 au Canada seul, avec 50,000 errant par les rues dans la ville de Montréal; la crise générale, dis-je, s'est fait très peu sentir à Rimouski, et les citoyens de cette ville voyant au moins une industrie sérieuse établie, ont apparemment repris confiance en l'avenir, et il s'est construit dans Rimouski une quarantaine de maisons; l'argent continuait à circuler parmi nous et les dépôts en banque devenaient plus forts, et nous pouvons dire que cette dépression générale n'a pas affecté la ville de Rimouski.

Notre compagnie a continué d'acheter les produits forestiers durant l'année entière, payant largement pour ce qu'elle recevait. Mais, malgré le bien qu'elle a toujours fait et qu'elle continue de faire, elle était continuellement entourée de l'ombre des jaloux et des ambitieux qui n'avaient qu'un désir, celui de nous voir sortir de cette ville; on nous traitait comme des étrangers, le "Bienvenue" sur le tapis à la porte était déjà usé. Cependant, nous sommes encore à trouver une personne avec laquelle nous ayons eu des relations d'affaires, employés, cultivateurs ou marchands, qui puisse dire qu'elle n'a pas été bien traitée par nous, et largement et promptement payée.

Depuis plusieurs mois, c'est-à-dire

## MARCEL ET YVONNE HUBERT

A RIMOUSKI, VENDREDI SOIR

"Ces jeunes artistes sont de véritables prodiges", nous disait ces jours-ci un dilettante de Montréal qui avait assisté au concert que Marcel Hubert et sa soeur Yvonne donnèrent jeudi dernier, le 19 janvier, au Théâtre St-Denis, à Montréal. "Que le public rimouskois ne manque pas cette occasion, qui est une véritable aubaine, d'aller jouir d'un grand régal musical, qui lui est offert à si peu de frais après tout. Marcel Hubert est un virtuose dans toute l'acception du mot. Cet adolescent est déjà un musicien célèbre. Sa renommée ne fera que grandir. L'histoire le placera dans la catégorie des plus grands artistes".

Nous aurons donc, à Rimouski, ce privilège de pouvoir assister, sans sortir de notre ville, à un concert de Marcel et Yvonne Hubert, vendredi soir, 27 janvier, au Théâtre Populaire. Puisque notre ami Bernard Laberge, qui manifeste tant d'intérêt et de sympathie à notre petite ville qu'il n'oublie pas dans ses organisations artistiques, a tenu, à titre de gracieuseté et de bon souvenir, à nous amener ces merveilleux artistes dont il est l'impresario, sachons-lui gré des sacrifices de temps et d'argent que cela lui impose; et que tous ceux d'entre nous qui ont le goût et le sens des belles choses s'empressent d'aller juger par eux-mêmes de la valeur artistique de ces jeunes musiciens, dont les journaux de Montréal, après ceux de Paris et des autres grandes villes d'Europe, ont fait de si louangeuses appréciations.

Nous reproduisons ailleurs, dans ce même numéro les appréciations qu'ont faites de Marcel et Mlle Hubert, au lendemain de leur concert de la semaine dernière, à Montréal, les quotidiens français de la métropole.

Pour le concert de vendredi soir, à Rimouski, on peut se procurer des billets, à \$1.50 et \$1.00, en s'adressant aux endroits suivants: chez L. P. Martin, opticien, à la Pharmacie Moreault, au restaurant Fournier, et au magasin de Couillard Fils & Cie.

depuis le mois de septembre, à une époque où les affaires étaient ailleurs dans une position critique et dangereuse, où les colons et les cultivateurs regardaient l'avenir sans espoir, et attendaient l'hiver le plus dur qui se soit vu; où les manufacturiers de bois n'ayant pas de marché pour leurs produits, s'attendaient de voir leurs moulins fermés jusqu'à l'été; notre compagnie, comme le rayon de soleil levant dans l'Est, a démontré de nouveau sa foi en l'avenir, et par les contrats qu'elle a donnés, a mis en marche dans la Vallée de Matapédia, 22 moulins à scie, employant au moins 400 hommes aux moulins et environ 800 hommes dans le bois, et donnant de quoi manger et se vêtir à autant de monde qu'il y en a dans la ville de Rimouski, ce qui représentait encore pour les commerçants et hommes de professions, des revenus et un commerce non seulement normal, mais exceptionnel. Nous le demandons de nouveau: notre compagnie est-elle ou non un bien public ?

Dans un article paru dans un des derniers numéros du *Progrès du Golfe*, et signé "Gusautec", une phrase a attiré notre attention et a aussi été remarquée par d'autres personnes complètement désintéressées, c'est celle-ci :

"D'industrie dans Rimouski, pas un point, EXCEPTION FAITE DE LA CIE PRICE BROS".

Gusautec, qui veut protéger ou défendre le journalier et l'ouvrier, et paraît pourtant assez renseigné, est-il à ce point étranger au mouvement industriel et financier de cette ville, pour ignorer aussi complètement l'importance de nos industries actuellement en marche, comme de celles plus considérables que nous sommes à élever à proximité de Rimouski ? Sinon, dans quel intérêt feint-il cette ignorance ? Nous avons malheureusement mille et une raisons de croire que cette phrase injuste et inexacte de Gusautec est bien l'écho du sentiment général à notre endroit; on nous ignore, comme bien souvent on ignore la source qui alimente le réservoir où chacun peut s'abreuver.

"A little knowledge is a dangerous thing"  
"Drink deep or touch not the spring of knowledge"

Il y a actuellement en construction à 20 milles de Rimouski, un gros moulin, à scie qui coûtera à cette compagnie au moins \$100,000.00. Ce n'est pas l'argent des citoyens de Rimouski qui donne actuellement de l'ouvrage à environ 150 hommes, et qui a ouvert pour la colonisation, une section pratiquement abandonnée à la rapacité de la hache et de la scie, ne gardant de ses riches forêts, comme souvenir de leur grandeur passée, que de tristes souches.

Nous prétendons créer dans cette région, une ville; nous y construirons nous-mêmes et à nos frais une église catholique, bien que notre compagnie soit une compagnie protestante; c'est là un geste qui pourrait servir d'exemple à d'autres compagnies protestantes. Nous encourageons les colons à rester sur leurs terres, à développer le bien qui leur appartient et à devenir des fermiers prospères, ayant dans l'avenir une autre perspective qu'un pauvre petit salaire mensuel, pouvant laisser à leurs enfants un patrimoine qui serait le fruit de leur travail honnête, et assurer à leur vieillesse une légitime aisance. Nous construirons

des écoles, où nous verrons à placer des institutrices compétentes, et nous tâcherons d'inculquer dans le cerveau de ces enfants l'esprit de gratitude et de générosité. Trouvez-nous dans cette région une compagnie qui fasse autant, ou qui soit prête à faire autant ?

A l'automne prochain, nous serons fiers de faire visiter à l'honorable ministre de la colonisation, ainsi qu'à notre dévoué représentant au Parlement provincial, M. Auguste-M. Tessier, les nouvelles terres, et leur faire réaliser le travail exceptionnel qu'une compagnie de bonne foi peut accomplir quand elle s'y met.

Queque temps après notre arrivée ici, nous avons fait une demande au Conseil de cette ville, pour obtenir une exemption de taxes sur les propriétés que nous avions acquises et sur d'autres que nous pouvions acquérir. Nous avons alors l'intention de dépenser \$40,000 et plus dans la construction d'un nouveau moulin, en cette ville. Le conseil a bien reçu cette demande par l'entremise de son secrétaire mais au lieu d'encourager le commerce futur en perspective, il n'a accordé l'exemption de taxes que sur les propriétés que nous possédions alors. Et c'est ainsi que la chose principale faisant défaut, cette industrie qui aurait employé une soixantaine d'hommes sera forcément établie ailleurs, parce que notre conseil n'a pu apprécier les avantages que nous lui proposons. Cette négligence fut-elle volontaire ou seulement irréfléchie ? Nous n'en savons rien, mais ce que nous savons c'est qu'aujourd'hui on hausse les épaules en nous disant: "Que vouliez-vous que nous fassions ? La législature nous a enlevé le droit de donner des exemptions". Et c'est le grand nombre, c'est-à-dire les journaliers et les commerçants de cette ville qui auront à souffrir de l'absence de cette industrie, pour le bénéfice de peut-être deux ou trois particuliers, et à cause d'une négligence criante de la part de ceux qui tenaient dans leurs mains le bien-être de cette ville.

A propos de taxes, notre propriété évaluée pour les taxes scolaires ne vaut que le tiers de certaines autres manufactures, mais comme nous avons la réputation de bien payer, et d'être en moyens de payer, on nous demande une taxe de \$120.00, tandis que d'autres manufacturiers, dont la propriété vaut deux fois et trois fois la nôtre, ont à payer, dans un cas, environ \$87.00, et dans un autre cas environ \$50.00. Et quand nous voulons protester contre cette injustice, on nous répond qu'il nous aurait fallu examiner les affiches au temps où elles furent exposées, et que nous devrions maintenant attendre à l'été prochain pour faire remettre les choses au point, chose qui ne guérit pas le mal actuel. Est-ce là une manière de retenir parmi nous une nouvelle et avantageuse industrie ?

Nous nous demandons si ce n'est pas la faute de ces mêmes procédés que cette ville déjà ancienne est toujours restée si arriérée, quand d'autres plus nouvelles et beaucoup moins bien douées en avantages naturels ont fait des progrès remarquables depuis le quart de siècle qui vient de s'écouler.

Je crois que les faits ci-dessus seront bons à méditer et qu'il est temps pour les citoyens de cette ville de s'éveiller et de se rendre compte, les uns

TRIBUNE LIBRE

## A PROPOS D'ECOLE

"UN OUVRIER" REpond A "GUSAUTEC"

Monsieur le Directeur:

Gusautec, dans sa communication parue dans votre numéro du 20 courant, veut répondre à ma lettre publiée dans votre avant-dernier numéro. Il parle de l'Aiglon de Rostand, de Louis XIV, de géant vs pygmée, etc; mais au sujet de la question en jeu pour les ouvriers de Rimouski—savoir la construction urgente d'une école convenable qui serait dirigée par des Frères-enseignants—, il ne fait entendre qu'un petit son rauque et morbide, un tout petit rôle, quoi !

"Les belles bâtisses, sachez-le bien, sont pour peu dans le degré d'instruction d'un peuple", nous affirme-t-il, sans rire.

C'est clair, c'est concluant: donc Rimouski n'a pas besoin d'école convenable pour les fils de sa classe ouvrière.

Dites donc, l'ami: Je n'ai pas eu l'avantage d'allonger mes torses grêles sur un bureau, où je serais sensé travailler, afin de mieux déguster l'Aiglon de Rostand, ou d'étudier les mots qu'on prête à ce type d'autocrate que fut Louis XIV; mais j'ai appris à compter et à savoir ce que c'est que des chiffres officiels.

Avant donc d'argumenter et de me prononcer, j'ai fait ce que tout contribuable de la ville de Rimouski a le droit de faire: je suis allé au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité, et j'ai réclamé communication des livres de comptes et autres documents. Ça coûte meilleur marché qu'au bureau d'enregistrement.

Et au lieu de venir râler comme vous au sujet de ces comptes: "Il serait juste d'en savoir la teneur, très intéressant d'en connaître le contenu", teneur et contenu dont vous avez parlé sans les connaître, vous mettant ainsi en ridicule posture devant vos concitoyens, j'en ai su la teneur et j'en ai constaté le contenu.

Et voilà comment quand j'ai vu que, dans votre communication du 7 janvier courant, vous affirmiez qu'au 31 octobre 1920 la dette de la ville était de \$342,607.83, je me suis permis de vous dire que vous ignoriez ce dont vous parliez ou que vous trompiez sciemment le public afin de mieux servir vos fins. Le bilan officiel démontre qu'au 31 octobre 1920 la dette de la ville de Rimouski était de \$218,931.10, dont les 7/8 au moins étaient pour l'aqueduc, c'est-à-dire étaient repartis sur tous les biens de la municipalité et non sur les seuls biens imposables à toutes fins: un simple écart de \$123,676.73 de votre part, ce qui me justifie de dire que vous êtes mal venu de venir faire la leçon à un ouvrier.

De ces chiffres j'ai voulu conclure que Rimouski pouvait et devait construire et organiser sans plus de retard une école convenable, qui devrait être placée sous la direction de frères-enseignants, pour les fils de la classe des gagne-petits surtout. Ayant été mis à même de constater votre erreur, je n'ai pas de doute, Monsieur Gusautec, que vous vous pointiez à nous pour travailler à la réalisation de ce projet dès cette année. Soyez assuré que cela vaudra mieux pour servir vos ambitions que de transformer la ville en forêt—les arbres d'ornement se multiplient fort bien sans vous grâce au bon goût de notre population, ou de vous faire une réputation d'éternel râleur.

En dépit de Rostand et de Louis XIV, nous, les ouvriers, nous comptons bien que la Commission scolaire saura faire son devoir, continuant les traditions de la majeure partie de la classe dirigeante de notre ville qui a su s'imposer des sacrifices en matière d'éducation. Les éteignoirs ont été plutôt des isolés, encore que fort bruyants; ils sont en train de disparaître ou de s'amender, et vous-même, Gusautec, ne voudrez pas demeurer un isolé.

Je constate qu'à propos de l'évaluation foncière vous semblez vous réjouir de ce qui peut nous faire paraître petits; vous vous réjouirez sans doute aussi que notre dette municipale soit de \$123,676.73 plus petite que vous ne l'aviez crue et que notre Commission scolaire en a une infime, si même elle existe.

Avec nous, les gagne-petits, vous comprendrez que si nous voulons grandir il faut procurer aux fils des ouvriers, à ceux de 10 à 17 ans pour lesquels nous le réclamons, les facilités d'acquiescer une instruction convenable.

UN OUVRIER.

N.-B.—Dans notre lettre du 13 janvier, nous avions mentionné la dette au 31 octobre 1921, ce qui explique la différence qu'il y a entre ce montant et celui plus faible du bilan officiel ci-après que nous nous sommes procuré. Dans le tableau de l'évaluation foncière, le type nous a fait dire propriétaires à la place de propriétés.  
(Voir tableau de la dette, en 4e page)

## NE PAS PENSER QU'AU JUSTICIAIRES DES CITES

—o:—

M. Georges Pelletier, avocat et publiciste, écrit dans le *Devoir*: "Les avocats ruraux ont fait au premier ministre québécois, l'autre jour, toute une série de suggestions dont le bien-fondé de certaines sont indiscutables. Ainsi, pour ce qui regarde les sessions des tribunaux à la campagne, il y a là des retards ennuyeux pour les contribuables, sous le régime présent. Le *Progrès du Golfe* et d'autres journaux ruraux ont signalé plusieurs causes de ces retards, en ces derniers mois. Ainsi, dans le district de Rimouski, tout comme dans quelques autres, des causes sont restées en suspens pendant des mois sans qu'il y ait eu de la faute de justiciables non plus que des avocats. Nous connaissons des districts où, il y a quelques années, les avocats voyaient leurs causes à la Cour de circuit remises indéfiniment d'un terme à l'autre,

et les autres, qu'il est un devoir public auquel ils ne portent que peu d'attention, qu'ils ont même complètement négligé,—nous avons besoin dans notre ville, d'évaluateurs tout-à-fait désintéressés,—nous avons besoin de choisir nos hommes publics, surtout nos échevins, non pas pour leurs beaux yeux et pour leurs belles paroles, ou simplement parce qu'ils sont de nos amis, mais de choisir comme tels, si nous voulons prospérer, des hommes d'affaires ayant prouvé leurs capacités, des hommes énergiques, des hommes consciencieux et des hommes voulant le bien public avant le bien personnel en particulier.

HENRI POULIN.

sans raison valable. Cela ne faisait pas l'affaire des intéressés, pas plus que de leurs témoins assignés et rendus au palais. Il ne suffit pas de désencombrer les tribunaux dans les grandes villes; il faut aussi ne pas rendre la pratique du droit impossible aux avocats des centres ruraux". G. P.

## Message de sympathies

Rimouski, le 20 janvier 1922.  
A Son Excellence  
Mgr Pietro Di Maria  
Délégué Apostolique  
Ottawa.  
La Maire et les Echevins de la ville de Rimouski prie Votre Excellence d'accepter profondes sympathies à l'occasion de la mort du Saint-Père.  
L. J. MOREAULT, M.D.  
maire.

## LA POPULATION DES CINQ COMTES DE L'EST DE LA PROVINCE

	1921	1911
Bonaventure	29,094	28,110
Gaspé	40,099	35,001
Matane	36,302	27,539
Rimouski	27,404	23,951
Témiscouata	44,318	36,430

MARIAGES A LA CATHEDRALE  
Le 9 janvier, Roméo Guérette, cult., de Bic, fils de François, et Marie-Alberta Joncas, fille d'Elzéar Joncas et d'Elmire Imbeault.

# LE CONCLAVE

## Comment se fait l'élection d'un Souverain Pontife

L'ouverture du conclave qui réunira les membres du Sacré Collège pour l'élection du successeur de S. S. Benoît XV a été fixée à vendredi de la semaine prochaine, 2 février. A la veille de cet important événement, nos lecteurs liront sans doute avec intérêt quelques notes sur la façon dont se fait l'élection d'un pape, empruntées aux auteurs de la Vie de Pie X, Hoor-naert et Merville.

Tous les cardinaux se rendent au Vatican, du moins tous ceux qui peuvent le faire.

### INSTANT SOLENNEL

Le moment solennel est donc arrivé. Escortés chacun de son conclave et de deux gardes suisses, les membres du Sacré-Collège, défilent alors, se dirigeant vers la chapelle Pauline, adjacente à la "Salle royale". Dans cette dernière, dont les fresques proclament les gloires de l'Eglise à travers l'histoire, sont rangées, à droite, toute la garde noble, en tenue de demi-gala, avec l'état-major et le commandant; à gauche, deux compagnies de la garde palatine. A l'entrée même de la chapelle, deux gardes-nobles se trouvent en faction.

La chapelle Pauline, ainsi nommée, parce qu'elle a été érigée sous Paul III, est l'église paroissiale des habitants du Vatican. Michel-Ange y a peint le "Crucifiement de S. Pierre", et la "Conversion de St-Paul".

Tous les cardinaux se trouvant placés, les chapelains chantent, et la maîtrise pontificale entonne le "Veni Creator"; puis le Sacré-Collège, précédé de la croix, portée par un cérémoniaire, se rend processionnellement à la chapelle Sixtine en traversant la salle royale. A cette procession participent aussi, les archevêques et évêques assistants au Trône, et les autres prélats chargés de quelque fonction pendant le Conclave.

La chapelle bâtie par ordre de Sixte IV, vers 1473, et nommée pour ce motif "Sixtine" est réservée aux cérémonies papales du Palais Apostolique.

Après l'invocation du Saint-Esprit et l'oraison, le cardinal camerlingue prononce une courte allocution et procède aussitôt à la prestation de serments, exigés de tous ceux qui, en dehors du Sacré-Collège, ont une charge à remplir pendant la durée du Conclave. Cette cérémonie est regardée comme partie intégrante de l'ouverture.

Le prince maréchal du Conclave, entouré des capitaines et officiers chargés de lui porter aide et assistance, est introduit d'abord. Il jure devant le cardinal doyen de remplir, avec une scrupuleuse exactitude, son devoir selon les constitutions apostoliques. Viennent ensuite le majordome, comme gouverneur du Conclave, les patriarches, archevêques, auditeurs de la Rote et autres membres du clergé chargés de quelque fonction pendant la durée de l'élection. Les conclave-tes prêtent serment dans la chapelle Pauline, et les autres fonctionnaires et employés dans la Salle Royale.

Après cette cérémonie, tout le monde s'étant retiré, les cardinaux restent seuls dans la chapelle du Conclave. Les cardinaux restent encore un moment en conférence intime, puis ils regagnent la chambre qui leur a été assignée précédemment chacun accompagné de son garde noble. La stricte clôture commence dès ce moment, et officiellement établie, elle ne sera plus rompue avant l'élection du Souverain Pontife.

### OUVERTURE PRATIQUE

A la première séance, le préfet des cérémonies procède d'abord à l'appel des noms; puis le dernier des cardinaux-diacres tire au sort les noms des trois scrutateurs chargés du premier dépouillement.

Pendant ce temps, d'autres cérémoniaires distribuent aux cardinaux des bulletins de vote et allument leurs bougies pour les cacheter. Les cardinaux les remplissent aussitôt.

Ces bulletins ont trois compartiments. Dans la case supérieure sont imprimées les mots: "Ego cardinalis", moi cardinal... c'est là que le votant mettra son nom. Dans la case du milieu on lit: "Eligo in Summum Pontificem Rm Dm meum D. Card". J'élis Souverain Pontife le Cardinal... C'est là que le votant écrira son suffrage. La case inférieure est vide; il y inscrira une devise et un chiffre. Repliées sur elles-mêmes, les parties inférieure et supérieure sont ensuite cachetées d'un sceau de fantaisie qui ne trahisse pas l'auteur du bulletin. A leur verso, deux vignettes sont gravées; elles entourent en haut le mot "Nomen", indiquant que sur le recto se trouve le nom du votant, en bas le mot "Signa", indiquant que le recto porte la devise et le chiffre. Si transparent que soit le papier, elles empêchent de lire à travers, et préservent le secret du vote.

Les opérations que nous venons de rapporter constituent ce qu'on appelle l'"Antiscrutinio", ou les préparatifs du scrutin. Quand le vote proprement dit va commencer, le chef des

cérémonies prie tout le monde de se retirer. "Extra omnes!" Il quitte lui-même la chapelle, suivi des conclave-tes; un cardinal ferme la porte, sur laquelle il tire le rideau violet, et les électeurs restent seuls. Les cardinaux s'avancent alors, selon l'ordre d'ancienneté, tenant leur bulletin à la main. Chacun d'eux, en arrivant à l'autel, s'incline saluant les scrutateurs qui ont voté les premiers et après s'être agenouillé, prononce en latin le serment suivant: "Je prends à témoin Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui sera mon juge, que je donne ma voix à celui que, d'après Dieu, je juge digne d'être élu; et que je ferai de même dans le vote d'accession". Se levant ensuite, il dépose son bulletin dans l'urne placée sur l'autel. Tous les électeurs font de même. Les cardinaux désignés comme infirmiers vont aussitôt après les scrutateurs, afin de rapporter à temps le vote des malades, s'il y en a.

Quand le premier scrutin ne donne pas à un candidat la majorité des deux tiers des voix prescrite par Alexandre III (1159-1181), on procède à un autre vote, et plus si c'est nécessaire.

Une fois l'insuccès du vote constaté, tous les bulletins sont enfilés et noués en paquet. On les dépose sur la table des scrutateurs s'il y a accession; à son défaut ils sont livrés aussitôt au premier maître des cérémonies, qui les porte au fourneau pour les brûler avec de la paille humide.

Cette opération se fait sans tarder et pendant que les Eminences se retirent dans leurs chambres, avec le regret d'une séance inutile, l'intérêt surexcité au dehors, s'évanouit aussi, en constatant l'opacité de la "Sfumata".

Après le vote des cardinaux disposent librement de leur temps jusqu'au déjeuner; ils se rendent visite, entrent en relations avec les candidats qui les intéressent, causent, s'informent et tout cela contribue à faire naître des idées plus exactes sur les talents et les mérites des personnalités en vue.

### APRES L'ELECTION

Quand il y a eu majorité suffisante, les trois cardinaux chefs d'ordre s'approchent de l'élu, et le doyen lui pose la question imposée par le rituel: "Acceptasne electionem de te canonice factam in Summum Pontificem". "Acceptes-tu l'élection de ta personne qui vient d'être faite canoniquement?" L'élu répond: "Accepto", j'accepte. Alors vient la seconde question: "Quomodo vis vocari? Comment veux-tu être appelé?"

Comme l'élection est terminée, les cérémoniaires rappelés, entrent dans la chapelle avec le secrétaire du Sacré-Collège. Ils abaissent les baldaquins des trônes pour indiquer que la juridiction intermédiaire des cardinaux prend fin, ne laissant dressé que celui du nouveau pape en signe d'autorité souveraine du chef de l'Eglise. Le Prototaire apostolique, préfet des Cérémonies, a dressé dans l'intervalle l'acte d'acceptation de l'élu que signent comme témoins, le secrétaire et deux autres témoins. Lecture est donnée de la pièce.

Parler des cérémonies qui suivent, dont toutes mériteraient une description détaillée, nous entraînerait trop loin, disons seulement que la plus impressionnante pour le peuple, est la bénédiction Urbi et Orbi, qui se donne ordinairement à l'extérieur, sur le balcon du Vatican.

Communication est donnée de l'élection aux membres de la légation diplomatique des puissances auprès du Saint-Père et vient ensuite la cérémonie du couronnement du nouveau pontife.

### HISTOIRE DU CONCLAVE

Le mot conclave vient de deux mots latins: "cum", avec, et "clavis", clef, c'est-à-dire un endroit absolument fermé.

On appelle conclave la grande salle cloîtrée spécialement préparée pour les cardinaux qui doivent élire un nouveau Pape; on désigne aussi par le mot conclave l'assemblée canonique des cardinaux en vue de choisir un remplaçant au pape défunt.

Jusqu'à la fin du 13e siècle, date à laquelle le cérémonial actuel a été définitivement adopté, différentes méthodes d'élection avaient tour à tour été essayées.

Ferraris enseigne que S. Pierre lui-même avait formé une sorte de Sénat de l'Eglise, un conseil de vingt-quatre membres, prêtres et diacres, dont le rôle consistait à aider l'évêque de Rome de leurs lumières et à lui élire un successeur en cas de décès.

D'autres canonistes et historiens croient que le successeur de saint Pierre, évêque de Rome, était choisi comme tous les autres évêques par ses suffrages des évêques d'alentour et du clergé de Rome.

Au temps de Sylvestre Ier, c'est-à-dire au IVe siècle, le peuple fut admis à prendre part à l'élection du Souverain Pontife.

Et après que Constantin eut rendu la paix à l'Eglise, les premiers empereurs catholiques de Rome y prirent

part également.

Leurs successeurs abusèrent de cette ingérence et en vinrent à exiger pour eux-mêmes une sorte de contrôle sur l'acceptation du nouvel élu.

En 769 les laïques furent exclus par un décret du Concile de Latran de la participation au choix d'un nouveau pape; seuls quelques nobles romains gardèrent droit de suffrage.

Un des plus importants décrets en matière d'élection papale, fut celui que promulgua Nicolas V, en 1059. Les cardinaux-évêques devaient se rencontrer pour discuter les mérites des candidats à la papauté et faire une liste des plus aptes à cette auguste charge. Ils convoquaient ensuite les autres cardinaux et avec eux procédaient à l'élection; puis on devait demander au reste du clergé ainsi qu'aux fidèles leur assentiment au nouveau choix. Le conclave pouvait se tenir en dehors de Rome pour des raisons sérieuses.

Le Xe Concile Oecuménique de Latran, en 1139, réserva aux seuls cardinaux le droit de suffrage exclusif à l'élection du Souverain Pontife et sous Alexandre III, en 1179 un autre concile du même nom décréta que le candidat, pour être valablement élu, devait réunir les deux tiers des voix.

Mais le décret ne prévoyait pas le cas où cette majorité ne pourrait être obtenue; aussi en 1268, à la mort de Clément IV, après une vacance de deux ans et neuf mois, dut-on déléguer une commission plénipotentiaire de six cardinaux pour fixer enfin un choix qui se faisait attendre.

C'est pour prévenir le retour d'un tel inconvénient que le second concile de Lyon, sous Grégoire X (1274) statua, par la bulle "Ubi periculum majus", que dix jours après le décès du pape, les cardinaux se réuniraient dans la ville même du décès pour procéder à l'élection, et que cette assemblée devait être absolument soustraite à tout contact extérieur. Que s'ils n'en venaient pas à un accord en trois jours, on diminuerait leur nourriture; après un délai de cinq autres jours les portions seraient encore restreintes.

Voilà en résumé l'histoire des conclaves.

D'après la constitution "Ubi Periculum", les cardinaux romains doivent attendre leurs frères absents pendant dix jours. Puis chacun avec un simple serviteur laïque ou ecclésiastique, se rend à l'assemblée qui doit se tenir dans le palais même où le pape est mort ou, en cas d'impossibilité, dans la ville la plus proche.

Tous doivent se réunir dans une salle, d'une seule pièce et sans tapisserie. Cet appartement et une autre pièce, où ils sont libres de pénétrer, sont sous une clôture telle que personne n'y peut entrer ou sortir sans surveillance expresse, ni personne du dehors causer en secret avec un cardinal. Et si un étranger veut faire une communication, il ne peut le faire qu'au sujet des élections en cours et en présence de tous les cardinaux.

Un cardinal ne peut, sous peine d'excommunication, envoyer à l'extérieur aucun message verbal ou écrit. Si au bout de trois jours les cardinaux n'en sont pas venus à une décision, les cinq jours suivants il ne leur est servi qu'un seul plat au repas du midi et celui du soir. Et si ces cinq jours se passent sans élection, ils n'auront pour toute nourriture que du pain, du vin et de l'eau.

Il ne doit être question au Conclave que de l'élection projetée, à moins qu'une urgente nécessité ou un péril très grave concernant l'Eglise universelle ne requière l'attention des cardinaux.

### ST-DONAT

Marguillier.—M. Auguste Bouchard a été élu marguillier en remplacement de monsieur Donat Demers, sortant de charge. Nos félicitations.

Conseillers.—Trois candidats ont été élus conseillers municipaux: MM. Samuel Caron fils, Bernard Caron et Zenon Gagnon.

Température.—La température, qui jusqu'ici avait été très belle, s'est changée dernièrement. Nous sommes en pleine tempête de neige et de vent.

Décès.—Lundi le 23 avaient lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Madame Hector Chasseur, décédée dans le cours de la semaine dernière à l'Hôtel-Dieu de Québec. A la famille si cruellement éprouvée, nos sincères sympathies.

Maintenant que le temps des fêtes est passé, les hommes et les jeunes gens retournent dans les chantiers. Nous souhaitons à tous un bon voyage et un heureux retour.

### Bureaux à louer

Dans l'immeuble occupé actuellement par Messieurs Sasseville et Gagnon, avocats. Deux grands bureaux de deux pièces chaque. S'adresser à SASSEVILLE ET GAGNON, j. n. o.

### Banque et finance

Nous extrayons du "Monthly Commercial Letter" publié par la Banque Canadienne de Commerce, No. de janvier, ce qui suit:

A la fin du mois de Novembre, les dépôts faits par le public en Canada s'élevaient à \$1,808,129,106 comparés à \$1,816,974,475 à la fin du mois d'octobre tandis que l'emprunt en Canada a baissé graduellement de \$1,345,531,564 à \$1,307,272,873. En général, l'actif liquide des Banques fut en proportion plus élevé que pendant les quelques mois précédents.

Pendant les neuf mois se terminant en novembre, le revenu net du Gouvernement Dominion s'est élevé à \$265,721,311 comparé à \$296,094,281 pendant la période correspondant à 1920. Le déclin principal fut dans les redevances de douane, lesquels jusqu'au 30 novembre s'élevaient à \$68,608,628 comparés à \$124,376,063 en 1920, l'augmentation la plus remarquable étant dans les recettes de l'impôt sur le revenu, lequel pendant la période que nous passons en revue s'élevait à \$70,585,948 comparé à \$9,142,990 en 1920. Les dépenses montrèrent aussi une diminution de \$13,773,182 pendant l'année, le montant total étant de \$224,348,909. Les dépenses pendant le mois de novembre dernier seulement se sont élevées à \$61,754,171 comparées à \$57,857,995 l'an passé.

**Savon DE MARSEILLE**  
**LE SOLEIL**

Marseille, France

Contient 72% d'huile d'olive pure le meilleur, le plus économique et le plus estimé de la ménagère pour la toilette, le bain et le lavage des tissus délicats. Vendu en morceaux de 4, 8 et 12 onces et en barres de 3 et de 6 lbs.

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE Montreal

La beauté du visage  
A base de  
**CREME DE TOILETTE "DYLCIA"**

Obt. la bouteille. Un échantillon aux dames, s. s. Ecrivez à la Cie Davis & Lawrence, Montreal

**LE BON VIEUX**

**CIGARE PEG TOP**

**TABAC IMPORTÉ Filasse Longue**

PAS de SCRAPS ni COUPURES

**4 Pour 25c**

**REMINGTON Portatif**

**CLAVIGRAPHE INDISPENSABLE**

POUR LES Voyageurs de commerce, Médecins, Avocats, Membres du Clergé, Professeurs, Ecoliers, Secrétaires, Hommes d'affaires, etc.

Prix: **\$85.00**

EN VENTE

L'Imprimerie Générale de Rimouski.



**Les Batteries HART**

Sont fabriquées en Canada, dans la province de Québec, par des Canadiens. Elles sont construites avec des matériaux de première classe. Elles sont GARANTIES CONTRE TOUTE DÉFECTUOSITÉ.

Construites pour tous les genres d'autos

PRIX: \$28.00 et plus, selon l'automobile

Placez votre commande immédiatement afin d'être certains de l'avoir en temps et printemps, car la demande pour ces batteries est considérable et la manufacture fonctionne à sa pleine capacité.

**G. A. MORIN**  
GARAGE RIMOUSKI  
RIMOUSKI - - - QUE.




A VENDRE

Une bonne terre, bonnes bâtisses, roulant, etc, située au 3e rang de Rimouski, à vendre à bonnes conditions; S'adresser à Pierre St-Laurent, propriétaire, Rimouski. 42-41.

Province de Québec  
District de Rimouski  
No. 7625

COUR SUPERIEURE

ROBIN JONES & WHITMAN, LIMITED, Corporation légale ayant son principal bureau et siège d'affaires à Halifax, dans la Province de Nouvelle Ecosse, ayant aussi un bureau et place d'affaires à Paspébiac, Comté de Bonaventure, District de Gaspé, et ailleurs dans la Province de Québec,

Demanderesse,  
VS  
PHILIP HUARD (REMI) de Ottawa, province d'Ontario.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois, New-Carlisle, le 20 janvier, 1922. (Signé) T. A. Blanchet, Prot. de la Cour Sup. Kelly & Lévesque, Proc. de la Dem.

PEINTURE! PEINTURE!

Vous trouverez chez M. Ed. Tremblay, rue St-Pierre, un bel assortiment de peinture de la meilleure qualité, huile de lin, etc., à 20 p.c. meilleur marché que n'importe où ailleurs.

Une police d'assurance dans la "Manufacturers Life" C'est ce que tout bon canadien devrait avoir.

Défendeurs.  
Dumais de comparaître dans un mois. Rimouski, 16 janvier 1922. E. Auguste Côté, P. C. S. Tessier & Casgrain, Proc. de la dem.

**EMULSION OLIVEINE**

Ce qu'en disent des gens que vous connaissez

West Arichat, Comté de Richmond, N.-E.  
"Je ne saurais dire trop de bien de l'étonnante Emulsion Oliveine. Pendant près de six mois je fus atteinte d'un mauvais rhume. Je fis l'essai de tout ce qui était susceptible de guérir un gros rhume, mais sans aucun résultat. Finalement, je fis l'essai de l'Emulsion Oliveine. Après en avoir pris quelques bouteilles je me porte à merveille."—Madame Lawrence l'ougère

Fontenelle, Comté de Gaspé, N.-E.  
"J'avais un très mauvais rhume et je craignais de le voir tourner en inflammation des poumons. Je souffrais tellement la nuit que je ne pouvais dormir. Je commençai à prendre de l'Emulsion Oliveine. J'en suis à ma troisième bouteille et je considère que je suis bien portante."  
Mademoiselle Yvelidine Adams.  
Se trouve dans les pharmacies et les magasins généraux  
Prix \$1.00  
Préparée par FRASIER, THORNTON & CIE. Limitée à Cookshire (P.Q.) 30P





## Les bières et le porter "Boswell" ne craignent pas la concurrence.

Il y a à Québec deux breuvages qui ne craignent pas la concurrence; ce sont les bières et le porter "Boswell".

Une bouteille de bière ou de porter "Boswell" est un rafraichissant merveilleux et donne de la vigueur après une journée de travail laborieux à l'atelier, à la fabrique ou au bureau.

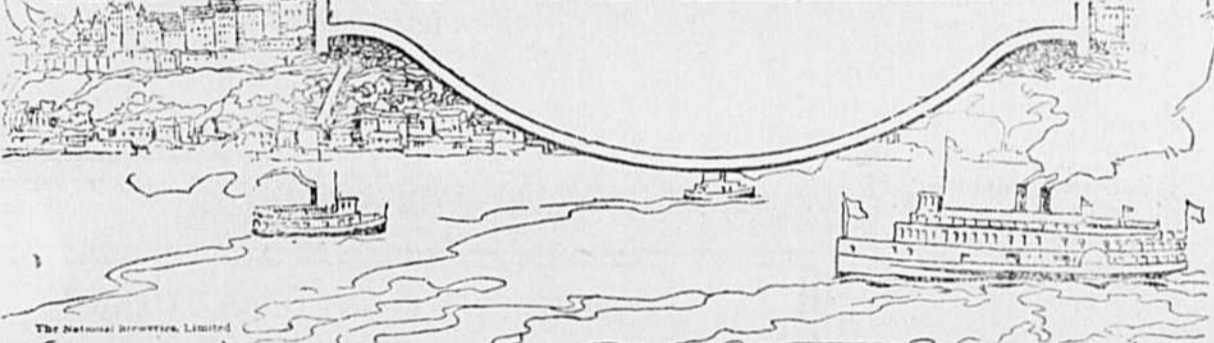
La nouvelle loi des liqueurs dans la province de Québec nous permet de préparer les bières et le porter "Boswell" avec leur ancienne qualité, c'est-à-dire qu'ils contiennent les mêmes propriétés apéritives, reconstituantes, rafraichissantes et délicieuses qui ont toujours fait leur renommée.

Tous les restaurants licenciés vendent les bières et porter "Boswell", soit au verre ou à la bouteille, ou on peut l'acheter à la douzaine ou à la caisse chez les épiciers licenciés.

**Brasserie Boswell**

**Bières et Porters**

# BOSWELL



**ECONOMISEZ!**  
C'est l'argent épargné qui compte, qui assurera votre avenir et vous rendra indépendant. Ouvrez un compte d'épargne à

**LA BANQUE NATIONALE**  
Siège Social: Québec --- Fondée en 1860.  
La plus vieille Banque Canadienne-Française,  
345 Succursales et Agences au Canada.  
Actif: plus de \$75,000,000

R. O. GILBERT, Gérant,  
RIMOUSKI, Qué.

Correspondants dans le monde entier.

**ALPH. GAMACHE**  
PLOMBIER, FERBLANTIER ET ELECTRICIEN  
Représentant "Delco Light"  
Spécialité: Appareil de chauffage à eau chaude, air chaud ou vapeur.  
Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI

Canada  
Province de Québec  
District de Gaspé.  
Co. Bonaventure.  
No. 3680.

**COUR SUPERIEURE**  
George Frenette, marchand de St-Jean l'Évangéliste, Comté de Bonaventure, District de Gaspé, Demandeur.

vs  
Aimé Breau, de Campbellton, province de Nouveau-Brunswick, Défendeur.  
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.  
New-Carlisle, le 5 janvier 1922.  
Signé T. A. Blanchet, P. C. S.  
Kelly et Levesque,  
Procès du demandeur.

**Clavigraphes "Remington" à vendre à l'Imprimerie.**

**ON DEMANDE** Un bon forgeron, boutique et outillage fournis. S'adresser à A. VIEL, Squateck, Co. Tém., P. Q. 38-4fs.

**MACDONALD'S CROWN TABAC À CHIQUER**

*Le Tabac avec un cœur*

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

**20 ans de service**

A celui qui recherche sécurité et bon revenu, notre maison offre:

- Vingt ans d'expérience au service du placement;
- Les meilleures facilités pour achat et vente de toutes valeurs;
- Choix d'obligations solides et faciles à négocier, d'ordre national ou local;
- Encaissement, sans frais, de coupons, au Canada et aux États-Unis;
- Renseignements financiers. Recus mensuelle du marché. Envoi gratis sur demande.

CORRESPONDANTS DANS TOUTE LA PROVINCE

**RENET-LECLERC**  
BANQUIER  
MONTREAL—160, rue St-Jacques  
QUEBEC—74, rue St-Pierre  
(MAISON FONDÉE EN 1873)

**FERD. SANTERRE**  
MANUFACTURIER RIMOUSKI

BOIS DE COLOMBIE

Nous avons reçu un assortiment complet de bois de Colombie.

Bois pour fini intérieur de 7/16" et 11/16" d'épaisseur par 3" de largeur.

Bois à plancher, moulures, chambranles, etc.

Plaquer en feuilles de 24 x 84.

Portes intérieures et extérieures de toutes dimensions, colonnes sans bases et avec base. Ouvertures en ipn et épinette de première qualité. Chêne pour fini et pour plancher.

Tout ce qu'il faut pour finir une maison de première classe.

Prix défiant toute compétition.

**FERD. SANTERRE**  
RIMOUSKI.

**CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE**

Les membres qui n'ont pas encore réglé leurs contributions pour l'année 1921 sont priés de venir payer au plus tôt chez le soussigné ALPHONSE PARE, percepteur, Rimouski.

Assurez-vous de préférence dans la MANUFACTURERS LIFE

**AU BON MARCHÉ**

Spécialité

ÉPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités, Pommes et oranges, Légumes de toutes sortes, Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc.

**J. A. GARNEAU, MARCHAND GENERAL**  
Rue St-Germain, Rimouski.

**CAFÉ PRIMUS**

Composé de Café de Choix, sélectionné et mélangé par des experts, torréfié juste à point pour lui conserver tout son Parfum, le CAFÉ PRIMUS nous assure une infusion dont la saveur et l'arôme sont insurpassables. Essayez-le.

LE CAFÉ PRIMUS est vendu en boîtes de fer-blanc, hermétiquement closes pour conserver intact tout son arôme délicat.

Distributeurs: L. CHAPUT, FILS & CIE Limitée, Montréal

**PACIFIQUE CANADIEN**

LE SERVICE INSURPASSABLE ENTRE QUEBEC ET MONTREAL

Départs de Québec (Gare du Palais)  
9.00 a.m.—Dim. exc.— (Montréal Gare Viger 3.30 p.m.)  
1.30 p.m.—Quotidien.— (Montréal Gare Windsor 6.30 p.m.)  
4.40 p.m.—Dim. exc.— (Montréal Gare Viger 9.40 p.m.)  
11.45 p.m.—Quotidien.— (Montréal Gare Viger 6.40 a.m. et Gare Windsor 7.05 a.m.)

Arrivées à Québec (Gare du Palais)  
6.30 a.m.—Quotidien.— (De Montréal Gare Windsor 11.20 p.m. et de Gare Viger 11.45 p.m.)  
2.00 p.m.—Quotidien.— (De Montréal Gare Windsor 9.00 a.m.)  
3.40 p.m.—Dim. exc.— (De Montréal Gare Viger 9.45 a.m.)  
10.15 p.m.—Dim. exc.— (De Montréal Gare Viger 5.00 p.m.)

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets; 30 rue St-Jean, tel. 93; Château Frontenac, tel. 1840; Gare du Palais, tel. 663.

C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs. Représentant toutes les compagnies de navigation circulant entre l'Amérique et l'Europe.

**Agence de Voyages**  
Arthur S. LAWSON  
Pointe-au-Père

Passages par navire à vapeur pour l'Europe

Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement: Montréal, Québec, Halifax, St. John, New-York, Pointe-au-Père. Votre patronage respectueusement sollicité.

**A VENDRE**

Trois fournaies en parfait ordre. S'adresser à l'Imprimerie Générale de Rimouski.

**LIVRE** sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.

H. CLAY-GLOVER Co. Inc.  
112 West 21st Street  
New-York, U.S.A.

**HOTEL DERY**  
Valmore Dery, Prop.

Chambres et pension de première classe  
Salon de barbier à même l'hôtel  
Avenue de l'Évêché - Rimouski.  
Tél. National.

**CARTES D'AFFAIRES**

**Avocats**  
R. E. Asselin, L.L.L. Gérard Simard, L.L.L.  
**ASSELIN & SIMARD**  
— AVOCATS —  
RUE DE LA STATION - RIMOUSKI

**SASSEVILLE & GAGNON**  
AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—Éléazar Sasseville, L.L.L.—P.—Émile Gagnon, L.L.L.

**GARON & JESSOP**  
— AVOCATS —  
Bureaux voisins de chez M. Adélaïde Rioux marchand-cordonnier  
RUE DE LA STATION  
A. P. Garon, C. R. J. Jessop, L.L.L.

Ang. M. Tessier, C. R., M.P.P. Perrault Casgrain, L.L.L.  
**TESSIER & CASGRAIN**  
AVOCATS - BARISTERS  
Bureau: Édifice de la Banque Nationale RIMOUSKI, P. Q.

**Notaires**  
L. de G. BELZILE, L.L.L.B.,  
NOTAIRE, Édifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

J.-EUD. COUTURE, L.L.L.  
NOTAIRE PUBLIC.—Commissaire de la Cour Supérieure.—Coin des rues de l'Évêché et St-Edmond, Rimouski.—Tél. 168

**Médecins**  
Dr L. J. MOREAULT  
ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec.—MEDECIN-CHIRURGIEN.—Bureau: Avenue de la Cathédrale

DR Z. VEZINA  
Ex-Élève des Hôpitaux de Paris.  
Médecin à l'Hôpital de Fraserville.  
— Spécialité —  
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.  
Bureau: 165 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Qué. Tél. Kamouraska 325.  
Heures de bureau: 10hrs à 11.30 a. m.  
2hrs à 5 hrs p. m.  
7hrs à 8 hrs p. m.

**DR. L. T. LAVOIE**  
Chirurgien Dentiste  
B. P. 127. RIMOUSKI

Heures de bureau: 9 h. a. m. à 6 h. p. m.

**PIERRE LEVESQUE**  
— ARCHITECTE —  
Architecte des nouveaux édifices du Séminaire de Rimouski.  
Bureaux: 115 St-Jean, Québec.

**OSCAR BEAULÉ**  
ARCHITECTE A.A.P.Q.  
21 rue d'Aiguillon - Québec  
Ancien bureau René P. LeMay

**CAMILLE ROSS**  
— COMPTABLE —  
Élève de WATSON SCHOOL OF ACCOUNTANCY  
Auditions municipales et commerciales. — Organisation de systèmes de comptabilité appropriés à tous genres d'affaires. — Collection de comptes. — Fait également le commerce de bois.  
RIMOUSKI, P. Q.

**Dr J. A. PINAULT, L.D.S.**  
Chirurgien-Dentiste  
Professeur à l'Université de Montréal.  
SATISFACTION GARANTIE  
2602 Ste-Catherine Est,  
Tél. Lass. 2709 - MONTREAL.

**DR R. BELANGER**  
Médecin Chirurgien  
a ouvert son bureau à Rimouski, chez M. JOSEPH LEPAGE, charron, rue du marché. Consultation à toutes heures.

**A RIVIÈRE DU LOUP**  
**Docteur Antonio Paradis**  
— Médecin-chirurgien —  
Ex-élève en chirurgie des hôpitaux de New-York et de Philadelphie. Chirurgie générale. Rayon X.

**Dr. J. M. GUEVIN**  
Médecin Vétérinaire  
HOTEL ST-LOUIS RIMOUSKI.  
Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents.

**Brousseau & Groleau**  
Comptables Licenciés  
Syndics Autorisés  
Comptabilité de toutes sortes  
Organisation de Compagnies ou autre  
Auditions Municipales  
Faillites ou Liquidations.  
111 Rue St-Joseph - QUEBEC.

R. Ernest Lefavre, L.L.C.C.A. J. Art. Gagnon  
**LEFAIVRE & GAGNON**  
SYNDICS AUTORISÉS  
AUDITEURS & LIQUIDATEURS DE FAILLITES  
147, Cote de la Montagne  
QUEBEC. (Édifice Bossé)  
Représentant pour le district:  
CAMILLE ROSS RIMOUSKI, P. Q.

La Banque Nationale

La Direction remplace deux vacances et porte le nombre de ses Directeurs de sept à onze.

Heureuse nouvelle pour les actionnaires et clients de notre vieille institution canadienne-française.

Québec, le 24 janvier 1922.

Notre estimable concitoyen, M. J. B. Laliberté, Directeur de cette institution depuis nombre d'années et actuellement Président, ne pouvant plus, pour cause de santé, donner son temps aux affaires toujours grandissantes de La Banque Nationale, a donné sa démission comme Président, et comme une autre vacance vient d'être créée par la mort de notre regrettable concitoyen, M. Chas Pettigrew, le Bureau de Direction de La Banque Nationale a eu à remplir ces deux vacances. Vu l'importance que la Banque a prise depuis quelques années elle a décidé de porter le nombre de ses Directeurs de sept à onze, et à cette fin a appelé à faire partie du Bureau de Direction l'Honorable Georges Elie Anyot, Conseiller Législatif, Président du Dominion Corset, Co., qui est la plus grande manufacture du genre au Canada avec des branches à Montréal, à Toronto ainsi qu'en Australie. Il est aussi Président de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec et de plusieurs autres compagnies locales et Directeur de plusieurs compagnies industrielles. Il fut Président de la Chambre de Commerce de Québec et de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Sir George Garneau, ancien Maire de Québec, principal organisateur et Président du Comité Exécutif du Tricentenaire de Québec, Président de Garneau Ltée, Directeur de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec et intéressé aussi dans plusieurs autres entreprises commerciales. Il occupe une position élevée dans la vie sociale à Québec et dans toute la Province.

M. J. H. Fortier, Vice-Président et Gérant-Général de la Maison P. T. Légaré, Ltée, et Président de la Chambre de Commerce de Québec, Président de Percival Plow and Stove Co., Merrickville, Ont., Vice-Président de la Dominion Carriage Co., de Montréal, et Président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, division de Québec.

M. C. E. Taschereau, Notaire, frère du Premier Ministre de la Province de Québec, Président de Eastern Canada Steel and Iron Works, Ltd., Directeur des Cies d'Assurances, La Sauvegarde et l'Industrielle, et aussi Directeur d'autres compagnies.

Nous ne pouvons trop féliciter les Directeurs de La Banque Nationale de s'être assurés les concours d'hommes aussi bien qualifiés et cotés dans le commerce, lesquels joints aux Directeurs actuels, MM. J. B. Laliberté, Manufacturier de Fourrures, Québec, Nazaire Fortier, Marchand de Cuir de Québec, Napoléon Drouin, Président de la Rock City Tobacco, ancien Maire de Québec, A. B. Dupu, Marchand de Gros de Québec, A. N. Drott, associé de P. G. Bussière & Cie Provisions et Grains en gros, de Québec, et Nap. Lavoie, Gérant-Général de l'institution, font du nouveau Bureau de Direction de La Banque Nationale un des plus forts Bureaux de Direction des Banques Canadiennes du pays et nous assurent qu'avec des administrateurs aussi qualifiés dans toutes les branches de la finance, du commerce et de l'industrie, notre belle institution canadienne-française fondée depuis 1860, continuera encore sa marche ascendante et contribuera encore davantage au développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture dans la Province de Québec.

La Banque Nationale a 104 succursales et 243 sous-agences et un bureau à Paris, 14 rue Auber, lequel par ses résultats fait honneur à la Banque et au Canada.

A une assemblée du Bureau de Direction, tenue ce jour, l'Honorable Georges Elie Anyot a été élu Président et M. J. H. Fortier, Vice-Président. Nous félicitons le Bureau de Direction de cette élection.

Le public de Québec et de toute la Province apprend avec beaucoup de satisfaction l'augmentation du nombre des Directeurs de La Banque Nationale. Les nouvelles personnalités ajoutées au Bureau de Direction comptent parmi les hommes d'affaires les plus avertis de la Province de Québec. Ce sont des hommes d'une position sociale des plus enviées, qui assureront par leur concours un gage assuré de succès à notre vieille institution canadienne-française.

POUR LE PAPE DEFUNT

Un grand service solennel a été célébré jeudi matin à la cathédrale pour le repos de l'âme de Sa Sainteté Benoit XV. Une foule considérable et tout le clergé, y compris les dignitaires ecclésiastiques et civils de notre ville, y assistaient.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 7 février le mariage de Mlle Alice Michaud, fille de M. et Mme Philippe Michaud, de l'Île-Verte, avec M. Emile Fraser, fils de M. et Madame Philippe Fraser, de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Concert Marcel et Yvonne Hubert

Occasion unique d'entendre ces phénomènes, vrais prodiges en musique. Retenons nos sièges sans retard pour être certains de ne pas être privés d'un régal musical sans précédent.

AU THEATRE POPULAIRE, RIMOUSKI.

Vendredi soir, 27 janvier 1922

Portes ouvertes à 7 heures. Sièges réservés \$1.50. Autres sièges \$1.00.

Au Conseil Municipal

Lundi le seize janvier mil neuf cent vingt-deux, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, à 8h30 p.m., sont présents monsieur le maire suppléant Alphonse Bellavance et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Jos.-Albert Langlois, Isidore Albert, Edward-M. Helleur et Narcisse Gagnon, formant quorum sous la présidence du procureur.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir :

Listes de paye No 18, \$46.12; No 19, \$141.38; British Canadian Ins. Co. \$192.90; Cyrille Lepage, \$4.00; J. A. Thérberge, \$2.00.

Vu la vente faite par M. Cyrille Pineau à M. Ludger Bouillon de la propriété Nos 217p et 218p du cadastre officiel de cette ville, le secrétaire-trésorier est chargé de noter telle mutation et de faire tous les changements nécessaires dans les livres et rôles d'évaluation et de perception.

Le conseil prend connaissance des affaires suivantes :

Une demande de M. René Banville pour réduction de la licence de salle de billards, pools, etc.

Une demande de M. Joseph Chasseur de St-Anaclet pour dommages qu'il prétend avoir subis dans les opérations de son moulin à farine de Ste-Anne de la Pointe-au-Père par le manque d'eau du ruisseau alimenté par le lac de l'aqueduc de cette ville.

Une lettre du Ministère de la Voirie annonçant qu'une avance de \$3500.00 à 3% sera faite pour le gravelage de la partie ouest de la rue St-Germain.

Proposé et résolu que ce conseil s'ajourne à samedi le vingt et un janvier courant, à 8 hrs p.m., pour l'étude et la considération des demandes de M. Banville et de M. Chasseur.

Et le conseil est ajourné à samedi le 21 janvier courant, à 8 hrs p.m.

Samedi le vingt et un janvier mil neuf cent vingt-deux, à une séance du conseil municipal de la ville de Rimouski, par ajournement de la séance générale du seize courant, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, à 8h30 p.m., sont présents monsieur le maire L.-J. Moreault, M.D., et messieurs les conseillers Alphonse Bellavance, Martin-J. Lepage, Jos.-Albert Langlois, Isidore Albert, Edward-M. Helleur, et Narcisse Gagnon, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le conseil prend connaissance de l'avis donné par l'aviseur légal de cette ville au sujet de la réclamation de M. Joseph Chasseur, meunier, de St-Anaclet.

Proposé et résolu de référer l'affaire au comité de l'aqueduc pour étude et considération et de charger S. H. le maire de discuter la réclamation avec M. Chasseur.

Après avoir examiné la demande de M. René Banville il est proposé et résolu que telle demande ne soit pas accordée.

Et la séance est levée.

LES POPULATIONS, D'APRES LE RECENSEMENT

Le Bureau des Statistiques fédérales a publié vendredi dernier des chiffres établissant la population d'une soixantaine de villes et villages de la Province de Québec, d'après le recensement de 1921.

Ce communiqué du Bureau fédéral des Statistiques donne à notre ville de Rimouski une population de 3,602 âmes, soit une augmentation de 505 ou 16.30% en dix ans.

Table with 2 columns: City Name and Population. Includes entries like Granby (6,777), Québec (94,058), Sorel (8,020), Thetford Mines (7,815), Actonville (2,330), Arthabaska (1,234), Bagotville (2,204), Baie St-Paul (2,296), Beauceville (1,448), Beauharnois (2,248), Bedford (1,673), Beloeil (1,443), Berthier (2,184), Black Lake (2,623), Bromptonville (2,595), Buckingham (3,827), Châteauguay (1,109), Chicoutimi (8,925), Coaticook (3,554), Cookshire (949), Courville (1,293), Dorion (923), Drummondville (2,851), East Angus (3,802), Farnham (3,308), Greenfield Park (1,112), Huntingdon (1,399), Iberville (2,458), Jonquières (4,851).

Table with 2 columns: City Name and Population. Includes entries like Kénogami (2,550), Lachute (2,587), Laprairie (2,154), L'Assomption (1,317), Laurentides (1,150), La Tuque (5,603), Louisville (1,772), Mégantic (2,605), Montréal Sud (1,035), Montmagny (4,125), Nicolet (1,858), Port Alfred (1,200), Rimouski (3,602), Roberval (2,069), Trois-Pistoles (1,452).

NAISSANCES A RIMOUSKI

Le 1er janvier, Marie-Adèle-Juliette, fille d'Adélarde Lepage, contre-maitre, et d'Adèle Duchêne.—P. et m., Paul Blanchette et Léda Duchêne.

Le 1er janvier, Marie-Jeanne-d'Arc, fille d'Adélarde Lepage, contre-maitre, et d'Adèle Duchêne.—P. et m., Adélarde Lepage, frère de l'enfant, et Adéla Proulx.

Le 3, Anna-Marie-Paule, fille d'Horace Goulet, journ., et d'Alma Hins.—P. et m., Walstan Goulet et Anna Rust.

Le 4, Joseph-Ernest, fils d'Eugène Fournier, journ., et de Rosilda Lévesque.—P. et m., Ernest Lévesque et Aimée Bérubé.

Le 7, Joseph-Lucien-Jean-Pierre, fils d'Alfred Tremblay, journ., et de Jolie Fournier.—P. et m., Pierre Fournier et Marie-Louise Buteau.

Le 8, M.-Céclie-Jeanne-d'Arc, fille de Godefroy Bouillon, navigateur, et de Céclie Goulet.—P. et m., Ulfranc St-Laurent et Mathilda Goulet.

Le 9, Joseph-Léonide, fils d'Ernest Lepage, journ., et de Marie-Louise Longchamp.—P. et m., Joseph Lavoie et Anna Lévesque.

Le 10, Joseph-Arthur-Raymond, fils de Léon Dumont, entrepreneur, et de Julianna Lévesque.—P. et m., Arthur Lévesque et Illuminée Dubé.

Le 10, Marie-Anna Lucile, fille de Léon Dumont, entrepreneur, et de Julianna Lévesque.—P. et m., Charles Roussel et Anna Lévesque.

Le 14, Joseph-Raoul-Jean-Paul, fils de Raoul Goulet, cocher, et Ferdinand Plante.—P. et m., Willie Goulet et Anna Lagacé.

Le 15, Marie-Marguerite-Aline, fille de Camille Bourque, agent et d'Anne-Marie St-Laurent.—P. et m., François St-Laurent et Eugénie Fournier.

Le 22, Marie-Emilie, fille d'Antoine Morneau, cult., et d'Amanda Gagné.—P. et m., Adhémar Duchêne et M.-Aglæe Morneau.

Le 24, Joseph-Louis-Georges, fils de Georges Larouche, journ., et d'Olivia Tremblay.—P. et m., Ls-Jacques Lepage et Athalie Larouche.

Marcel et Yv. Hubert

(Du Devoir, 19 janvier)

Ce sont de merveilleux artistes que Marcel et Yvonne Hubert; et l'auditoire, très nombreux, les a chaleureusement applaudis. Ensemble ou séparément, ils ont affirmé des qualités plus profondes encore que celles, purement objectives, d'une parfaite technique, d'une sonorité sans défaillance et d'une compréhension intime des oeuvres. Qu'ils conversent en une sonate ou que la pianiste accompagne le violoncelliste, ils s'unissent en une communion musicale qui fait que ce n'est plus deux instruments, mais un seul et de cela naît pour l'auditoire une satisfaction qu'il ne s'explique probablement pas, mais ressent intimement.

On est étonné de trouver chez ces jeunes gens, presque des enfants, une telle maturité. Marcel Hubert détaille la Sonate de Grieg, non pas en élève bien doué qui l'aurait apprise d'un bon professeur, mais en artiste sûr de ce qu'il veut; dans deux pièces de Gabriel Fauré: Elégie et Sicilienne, c'est la pure beauté du chant qui domine; dans la Sarabande et Bourrée de Bach, qu'il joue seul, il montre une solidité parfaite.

Jouant sur un excellent Pratte aux sonorités argentines, Mlle Yvonne Hubert en a tiré un parti qui a fait valoir son jeu perlé et une puissance qu'on n'attendait pas d'une jeune fille. Sa façon de jouer la Ballade en mi bémol de Chopin et la Bourrée fantastique de Chabrier, a été stupéfiante de mécanisme, non seulement par une virtuosité qui se révèle aussi dans Venezia e Napoli de Liszt, mais par les qualités plus hautes d'une touche qui caresse aussi bien dans les passages forts que dans les traits purement chantants et doux.

Ce sont deux artistes qui iront loin, s'ils ne se laissent pas éblouir par les adulations; et de ceci, je croirais volontiers qu'ils sont immunisés, par la façon intelligente dont ils se sont préparés à leur carrière et qui se révèle visiblement dans leur jeu. Fred PELLEIER.

Au Séminaire

Conférences sous les auspices de l'A. C. J. C.

Le 30 du mois courant, nous aurons le plaisir d'entendre M. Joseph Versailles, de la maison Versailles-Vidraire-Boulais, de Montréal, qui donnera une conférence sur un sujet très intéressant.

Le public y est cordialement invité. Entrée gratuite.

BIC

Le soir des Rois, il y a eu une partie de cartes avec prix, à la salle publique, organisée par les membres de l'A.C.J.C., assez nombreux dans notre village. Ils ont remporté un vrai succès, nombreuse assemblée et généreux déboursés à la fin de la soirée lorsque l'on mit aux enchères divers articles offerts par les amis. Il y avait concours entre les dames pour les gâteaux; le premier prix fut remporté par Mme J. E. Rioux et le second par Mme R. Art. Pineau. Un gâteau était aussi offert avec la fête des Rois, il fut séparé à la table d'honneur où MM. les curés P. F. Sirois, du Bic, et Ad. Gagnon, de St-Valérien, M. le Docteur Sirois, M. le maire J. E. Rioux, et Mme Rioux, Mlle V. Sirois et Mme Leclerc mère de l'organisateur, et Mme Gamache, juges avaient pris place. C'est Mme Rioux qui a trouvé la fête, ce qui lui a valu une jolie bonbonnière offerte par Dame W. Ouellet en même temps que le gâteau.

M. le vicaire Desrosiers a été appelé à Trois-Pistoles pour remplacer M. Berger, malade; c'est avec regret que nous l'avons vu s'éloigner et nous espérons que son absence ne sera pas longue.

A l'élection du conseil municipal, M. J. E. Rioux, marchand, a été réélu maire par acclamation. Les mêmes conseillers ont aussi été réélus.

M. J. B. Morin a été nommé marguillier en remplacement de M. Art. Lavoie.

Il y a beaucoup de malades dans le village et les tempêtes qui se succèdent ne contribuent guère à leur rétablissement.

Étaient de passage en notre village depuis le commencement de l'année: Mme R. Bélanger, Mme et Mlle Picard, Trois-Pistoles; Mme Dr Bélanger, de Hull, et son fils Jean, étudiant à Rimouski; M. et Mme C. E. Bourgeault, de Bienville, Mlles C. et E. Fournier, Ste-Luce, M. G. Bellavance, Montréal, E. Bellavance, Sayabec, Mlle Gaudreau, Montréal, Mlle Marthe Bourgeault, Lévis.

SEPULTURES A RIMOUSKI

Le 9 janvier, Esithe Rioux, fille de Napoléon, décédée le 7 à l'âge de 9 mois.

Le 17, Nazaire Boucher, époux d'Elvina Lepage, décédée le 15 à l'âge de 37 ans.

Le 18, Alphonsine Gamache, fille d'Albert, décédée le 16 à l'âge de 10 ans.

Le 18, Marie-Annette Caron, fille d'Arthur, hôtelier, décédée le 16 à l'âge de 15 mois.

Le 24, Jeannette Lizotte, fille de Léon Lizotte, décédée le 23 à l'âge de 11 mois.

DETTE MUNICIPALE DE LA VILLE DE RIMOUSKI au 31 octobre 1920

Table showing municipal debt details. Includes rows for obligations issued in 1905, 1906, 1910, 1914, 1917, and temporary loans. Total debt on obligations is \$218,931.10.

Je, Georges D'Auteuil, jure que l'état ci-dessus de la dette de la ville est conforme aux livres de la corporation de la ville de Rimouski et au bilan préparé par le vérificateur, à la date du 31 octobre 1920.

GEO. D'AUTEUIL, Sec.-Trés. Assermenté devant moi, à Rimouski, ce 24e jour de janvier, 1922. L. DE G. BELZILE, N. P.

GRANDE REDUCTION

La LIBRAIRIE ST-GERMAIN nous annonce, pour commencer le 16 JANVIER Une Grande Redctio n dans toutes les lignes de PRODUITS PHARMACEUTIQUES, LIBRAIRIE, PAPETERIE, STATUES, Etc. VENEZ, VOUS SEREZ SATISFAIT DE VOTRE VISITE. P. A. E. NOEL - RIMOUSKI.

AVIS Le 1er février, je transporterai mon stock au magasin de M. EMILIO NOEL, Rue St-Germain, où je continuerai à faire affaire. La balance du stock sera vendue à GRAND SACRIFICE, afin de faire place à la marchandise du printemps. Votre patronage sollicité. LEO LEVESQUE MARCHAND RIMOUSKI

HOCKEY

PARTIE RIMOUSKI-MONT-JOLI MONTMAGNY VS RIMOUSKI Notre équipe locale a enregistré une nouvelle victoire, dimanche dernier, en blanchissant, par un score de 5 à 0, l'équipe du club Mont-Joli, sur le terrain de ce dernier. PARTIE PRICE-MATANE A Matane, dimanche dernier, le Club Price a réussi à vaincre la forte équipe du Matane, par un score de 5 à 4, dans une partie très contestée. PARTIE AMQUI-SAYABEC Le Club Amqui a défait l'équipe du Club Sayabec, à Sayabec, dimanche dernier, par un score de 4 à 1. Par suite de cette victoire et de la défaite du Club Matane, le club Amqui s'est placé en seconde position dans la ligue.

POSITION DES CLUBS DANS LA LIGUE Table with columns: Club Name, Parties Jouées, Gagnées, Perdues, Nulles, Points Pour, Contre. Lists Rimouski, Amqui, Matane, Price, Mont-Joli, Sayabec.

AVIS M. Majorique Lagacé, cultivateur, de St-Mathieu, comté et district de Rimouski, informe le public qu'il n'est et ne sera pas responsable des dettes de ses enfants mineurs, contractées sans autorisation écrite de sa part. MAJORIQUE LAGACE, St-Mathieu.

CHARRETIERS DEMANDES Pour le charroirage de la latte, mardiers et bardeaux, de St-Narcisse à Rimouski. Distance, 15 milles. Chemin spécialement fait pour faciliter ce charroirage. S'adresser à la St-Narcisse Lumber Co, Emile Gagnon, gérant, à Rimouski ou à St-Narcisse.

AGENTS DEMANDES par importante banque d'obligations pour représentation dans le Témiscouata et les deux rives de la Gaspésie. Honnêteté, intelligence et persévérance absolument requises. S'adresser à ADEODAT LAVOIE, Rimouski.

Voulez-vous entendre de la BELLE MUSIQUE? Achetez le Phonographe BERTINOLA. Vous serez surpris de l'entendre avec sa chambre de résonnance toute en bois, ce qui lui donne un son très doux et naturel. Sa caisse est faite d'acajou véritable. Il n'y a pas d'imitation. Octave Bertin - Mont-Joli.